



RÉSEAU DE PROFESSIONNELS JUNIORS

La gestion des déchets dans les bidonvilles

Compte-rendu de la rencontre Jeunes Professionnels

Date : 28 mars 2013

Lieu : Café Le Voltigeur, Paris

Animateur : Riad Tirouche

Intervenant : Mélanie Grignon

1. Problématique

Les bidonvilles et autres quartiers populaires et précaires constituent aujourd'hui l'habitat de plus de 30% de la population urbaine mondiale selon ONU-Habitat, et sont appelés à abriter une personne sur trois d'ici 2030. C'est un enjeu majeur que les jeunes professionnels du réseau Projection ont souhaité mettre en avant lors du 6ème Forum Mondial de l'Eau de Marseille de 2012, en portant un regard optimiste sur les actions possibles en matière d'accès à l'eau et l'assainissement.

L'accès aux services n'est en effet pas considéré comme une fin mais comme un moyen favorisant l'intégration du bidonville et de ses habitants dans l'espace urbain. Pour aller plus loin et ouvrir la réflexion à d'autres types de services, Projection a souhaité porter et mettre en place trois groupes de travail (déchets, énergie et mobilité).

Après plusieurs mois d'échanges, le groupe de travail s'intéressant à la question de la gestion des déchets dans les bidonvilles est arrivé à une première étape dans sa réflexion qui s'est matérialisée par une synthèse. Cette rencontre a été l'occasion de confronter le travail réalisé aux expériences des autres membres du réseau, afin de bénéficier d'un regard critique et complémentaire.

2. Synthèse du groupe de travail

Les jeunes professionnels du groupe de travail estiment que la clé d'une gestion durable des déchets dans les bidonvilles réside dans la recherche d'une coopération entre les différents acteurs impliqués. Généralement, la gestion des déchets nécessite le concours :

- de l'autorité municipale
- d'ONG
- d'opérateurs de service
- de bailleurs
- de bureaux d'études
- des habitants

L'autorité municipale tient un rôle primordial dans la mise en place d'un service de gestion des déchets. Il n'est pas rare, toutefois, qu'elle ne s'y implique pas, ou peu. Les raisons de cette distance sont nombreuses, mais les aspects financiers, logistiques, ou juridiques en constituent

les principales démotivations. En effet, les services de gestion des déchets sont particulièrement coûteux, et n'assurent pas de revenus suffisants pour couvrir les dépenses. De plus, les chaussées des quartiers dits « bidonvilles » sont souvent étroites, rendant la mise en œuvre du service plus complexe. Enfin, les habitants n'étant, dans de nombreux cas, pas reconnus par l'autorité publique, ils ne peuvent prétendre à exercer une quelconque pression populaire.

Le secteur privé est un autre acteur incontournable de la gestion des déchets en raison des compétences techniques qu'il serait susceptible d'apporter. Mais la participation d'entreprises est conditionnée par l'action de la municipalité. Celle-ci doit pouvoir offrir aux opérateurs un cadre contractuel sécurisant et rigoureux, et mettre en place un cadre stratégique adapté à la situation locale, le tout en toute transparence.

Il est donc nécessaire de construire un montage financier solide alliant contribution des ménages, subventions publiques et privées, et produit de la valorisation, en amont d'un engagement formel, afin d'augmenter la faisabilité d'une pérennisation du service.

La contribution des ménages est problématique, car ces derniers sont bien souvent assez pauvres, leur faire payer ce service n'est pas chose aisée. Des mécanismes d'incitation économique existent. C'est le cas notamment au Brésil où les habitants des favelas disposent d'une monnaie verte (*moeda verde*) qui leur permet de bénéficier de remises sur d'autres types de biens ou services (comme l'électricité par exemple) en fonction de leur contribution au financement du service de gestion des déchets. Il peut être envisagé de les inciter autrement : implication dans le design des projets, campagnes de sensibilisation, ouverture du marché de l'emploi.

Pour pallier le manque d'implication des autorités municipales, des micro-organisations se créent spontanément. Ces organisations du secteur informel se chargent en général de la collecte des déchets, et collaborent avec les autres entités de la filière de gestion des déchets. Leur action, d'utilité publique, est valorisante, au point de se faire adopter par les habitants des quartiers, qui acceptent le plus souvent de payer leur dû.

Le succès de la gestion des déchets dans les bidonvilles est donc largement imputable à la coordination entre les différents acteurs. Le secteur informel peut tenter de se substituer au secteur formel, mais seulement pour des tâches bien particulières qui, malgré leur impact indéniable sur le bien-être des habitants, ne résolvent pas à elles seules la problématique de gestion des déchets.

3. Réaction des participants

Certains participants, à la rencontre comme au groupe de travail, remettent en question le choix du terme « bidonvilles ». Ce terme générique, utilisé par Projection depuis le lancement de son projet de plaidoyer *From planet of slums to planet of solutions*, se réfère à la définition donnée par UN-Habitat.

Outre cette considération sémantique, la plupart des participants sont interpellés par le statut d'illégalité qui touche une grande partie des habitants des quartiers informels. Car en effet, ce

statut les empêche de se regrouper en associations pour défendre leurs droits. Il peut même annihiler l'action entreprise par les ONG.

Une idée serait de « formaliser l'informel ». Outre l'amélioration des conditions de vie des habitants de ces quartiers, cela permettrait à la municipalité d'encadrer le service et de percevoir de la sorte des revenus auxquels elle n'avait alors pas accès (collecte, recyclage). Mais ce changement ne peut s'effectuer que si l'ensemble des acteurs impliqués dans ce service y trouvent leur compte.

Ainsi, il serait intéressant de réfléchir aux critères d'une bonne pratique en matière de gestion des déchets dans les bidonvilles.

4. Quelles bonnes pratiques en matière de gestion des déchets ?

Un brainstorming a été proposé aux participants afin de définir les critères d'une bonne pratique, en se plaçant du point de vue des principaux acteurs de la gestion des déchets dans les bidonvilles.

Acteurs	Usagers	Opérateurs	Autorité municipale	Bailleurs
Aspects socio-politiques	<ul style="list-style-type: none"> - Débarras des déchets - Encombrement réduit - Fréquence - Embellissement du quartier 	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité des employés - Stabilité juridique - Communication vers les habitants 	<ul style="list-style-type: none"> - Beaux équipements - Insertion - Ville propre - Visibilité (citadins et étrangers) 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration du tissu social - Tout ce qui brille (emploi, genre, concertation...) - Partenariat valorisant
Aspects fonctionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Simplicité d'utilisation - Efficacité de la solution - Durabilité 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne articulation entre les secteurs - Main d'œuvre qualifiée - Solution technique adaptée au contexte - Définition d'un périmètre d'intervention 	<ul style="list-style-type: none"> - Solution pérenne - Conflits limités / coordination fluide - Pas de répercussion sur les autres secteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Impact quantitatif (nombre de bénéficiaires ...)
Aspects financiers	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'emplois - Coût faible 	<ul style="list-style-type: none"> - Stabilité financière - Possibilité de pérenniser son activité - Viabilité économique de la solution mise en place 	<ul style="list-style-type: none"> - Emploi - Coûts faibles - Taxe invisible ou supportable - Pot de vin 	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires formels et crédibles - Equilibre financier

Si la mise en place d'un service de gestion de déchets formel doit avoir des conséquences sur le fonctionnement même du service (pérennité, facilité par exemple), ainsi que des conséquences sociales (amélioration générale du quotidien des usagers), il est ressorti que les considérations financières étaient fortement présentes au sein de chaque catégorie d'acteurs.

La question du prix du service reste ouverte, bien qu'il apparaisse qu'un service à prix abordable est plus efficace sur plusieurs points : si les usagers paient pour un service, cela les incite d'avantages à en respecter les installations et le fonctionnement ; quant à l'autorité municipale, elle sera plus enclin à mettre en place un service, si elle n'est pas seule à soutenir la charge financière du projet, voire si elle peut percevoir des taxes / redevances.

Par ailleurs, cette dernière a intérêt à afficher une image attrayante en raison de l'importance accordée par les partenaires financiers et techniques aux caractéristiques économiques, politiques, sociales, et environnementales des quartiers concernés.

Conclusion

La gestion des déchets dans les bidonvilles dépend en grande partie de la coordination entre les acteurs potentiellement concernés et leurs intérêts particuliers. La synthèse effectuée par ce groupe de travail, accueillie favorablement par les participants à cette rencontre, indique que l'absence d'un système de gestion durable des déchets dans une part non négligeable des quartiers informels, est due à un manque d'implication des autorités municipales, et ce pour des raisons diverses.

Il se révèle nécessaire de s'intéresser aux facteurs qui motiveraient une implication de chacun des acteurs dans la mise en place d'un service d'assainissement solide durable. Si les aspects financiers priment, d'autres éléments, liés à l'environnement et à la société, sont à prendre en compte.

Des solutions aux carences actuelles sont donc envisageables. Il est important d'aller plus loin dans la réflexion, en analysant particulièrement l'économie de cette activité. Cela permettra aux jeunes professionnels d'émettre des recommandations basées sur des données concrètes.

Pour aller plus loin

- Alicia Tsitsikalis, [Recyclage des déchets et développement durable](#), octobre 2011, in Coopérer aujourd'hui n°74
- Ministère des Affaires étrangères, Programme Solidarité Eau (pS-Eau), Partenariat pour le Développement Municipal (PDM), [Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain](#), mars 2004
- Liaison Energie-Francophonie n°90, [Gestion des déchets ménager : regards croisés](#), 4^{ème} trimestre 2011
- Célia de Lavergne et Julien Gabert, [La récupération d'ordures dans les grandes villes de pays en développement](#), 2005
- Jérémie Cavé, [La gestion des déchets à Coimbatore \(Inde\) : frictions entre politique publique et initiatives privées](#), décembre 2010, in Document de travail n°104 (Agence Française de Développement)

Etaient présents à cette rencontre :

Prénom, Nom	Structure	Email
Béatrice Turlonnias	ps-Eau	beatrice.turlonnias@gmail.com
Jérémie Cavé	Latts	cavej@enpc.fr
Francesca Pilo	Latts	frap.boh@gmail.com
Alicia Tsitsikalis	Gret	tsitsikalis@gret.org
Chloé Jolly	Projection	chloe.jolly@gmail.com
Baptiste Flipo	Etc Terra	b.flipo@etcterra.org
Jeanne Grueau	Université Paris Sud XI	jeannegrueau@orange.fr
Riad Tirouche	Projection	riad@reseauprojection.org
Bastien Arville	Greenpeace	bastien.arville@zoho.com
Audrey Pelerin	Veolia Propreté	audrey.pelerin@gmail.com
Guillaume Courtin	Indépendant / Recherche d'emploi	guillaumecourtin@hotmail.com
Florence Humeau	Fonds Suez Environnement Initiatives	florence.humeau@suez-environnement.fr
Mohamed Djigo	ONG Arbre	djigo1@hotmail.com
Gwenaël Prié	Indépendant	gwenael.prie@gmail.com
Mélanie Grignon	Veolia Environnement	melanie.grignon@yahoo.fr
Laurent Beduneau-Wang	Polytechnique/Veolia	lbeduneauwang@gmail.com
Jean-Hugues Hermant	Projection	jean-hugues@reseauprojection.org

La discussion continue !

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques, vos idées, ou vos propositions :

Directement sur notre site Internet : <http://www.reseauprojection.org/fr/2013/02/20/rappel-rencontre-jp-a-paris-le-21-fevrier.html>

Ou par mail : info@reseauprojection.org